

Publié le 29/10/2024

Envoyé en préfecture le 29/10/2024

Reçu en préfecture le 29/10/2024

Publié le

ID : 014-200065589-20241024-2024_144-DE

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES**

VAL ES DUNES

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre octobre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune de Cagny, sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
17.10.2024
Date d'affichage
17.10.2024

Nombre de conseillers :	
En exercice	39
Présents	24
Titulaires	22
Suppléants	2
Pouvoirs	8
Votants	32
Arrivée titulaire 20h04	+1
Votants	33
Quorum	20

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Nathaly MÓNROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, MM. Guillaume LECOEUR, Eric MARGERIE, Mme Gwenaëlle de MICHIEL (suppléante de Sophie de GIBON), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR (arrivée à 20h04), Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Siegfried GLESSMER (suppléant de Henri LEHUGEUR), Alexandre PIGEONNIER, Mme Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Thomas LEROY (pouvoir à Gilbert GEMY), Mmes Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Ann BAUGAS (pouvoir à Siegfried GLESSMER), Magali LONCLÉ (pouvoir à Eric MARGERIE), Sophie de GIBON, MM. Eric DUVAL, Laurent DECLERCK, William HERFORT, Philippe PIARD (pouvoir à Alain PORQUET), Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Christel POIROT), M. Stéphane CASTEL, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Didier LEMONNIER et Alain BOHEME.

Secrétaire de séance : Jacques-Yves OUIN

Délibération n° 2024 / 144

Objet : ASSAINISSEMENT – Modification du programme de travaux de réhabilitation d'assainissement collectif 2024

Par délibération n°2024/16 en date du 22 février 2024, le programme de réhabilitation a été déterminé de la façon suivante :

- Route de Troarn à Argences (réhabilitation sans tranchée sur 517 ml) – priorité 1
- Avenue du Parc à Cagny (réhabilitation sans tranchée sur 130 ml) – priorité 3
- Rue Adolphe Lebaudy à Cagny (remplacement sur 200 ml) – priorité 3
- Rue Henri Philippe à Cagny (remplacement sur 185 ml) – priorité 3.

Les études préalables réalisées dans le cadre de l'élaboration de l'AVP amènent au constat suivant :

- Cagny rue Henri Phillippe : la seule réhabilitation du tronçon ne sera pas suffisante pour éliminer les désordres. Le profil doit être corrigé ce qui nécessite d'élargir les travaux à la rue Lucien Ropars,
- Route de Troarn à Argences : des investigations complémentaires sont nécessaires pour préciser le périmètre de la réhabilitation allongeant le délai d'élaboration de l'AVP.

Afin de respecter l'engagement de délai pris auprès de la DDTM concernant la mise en œuvre du programme de travaux sur le système d'assainissement de la station du Clos Morant, il convient de modifier la délibération n°2024/16 en date du 22 février 2024 en approuvant le programme 2024 suivant :

- Avenue du Parc à Cagny (réhabilitation sans tranchée sur 130 ml) – priorité 3
- Rue Adolphe Lebaudy à Cagny (remplacement sur 200 ml) – priorité 3
- Rue Henri Philippe à Cagny (remplacement sur 185 ml) – priorité 3
- Rue Lucien Ropars à Cagny (remplacement sur 80ml) – priorité 2

Il conviendra également de solliciter les aides de l'Agence de l'Eau.

Vu la délibération n°2024/16 du Conseil communautaire du 22 février 2024,
Considérant les résultats d'études complémentaires menées,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

↳ Modifie le programme de travaux de réhabilitation d'assainissement collectif 2024 pour l'établir comme suit :

- Avenue du Parc à Cagny (réhabilitation sans tranchée sur 130 ml) – priorité 3
- Rue Adolphe Lebaudy à Cagny (remplacement sur 200 ml) – priorité 3
- Rue Henri Philippe à Cagny (remplacement sur 185 ml) – priorité 3
- Rue Lucien Ropars à Cagny (remplacement sur 80ml) – priorité 2

↳ Sollicite les aides éligibles auprès de l'Agence de l'Eau.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jacques-Yves OUIN



Le Président,
Philippe PESQUEREL